

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 19  
Présents : 14  
Procurations : 1

**Objet :**

Attribution de l'accord-cadre de fourniture alimentaire pour le restaurant scolaire, le centre de loisirs et le portage repas

**L'an deux mille vingt trois**

Le vingt et un février

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation : 10 février 2023

**Présents** : Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Emilie VINCENT, Mme Anneke VAN DER VOSSSEN, M. Luc LEVRARD, Mme Marie-Laure BERTRAND, M. Joël CLOSIER, Mme Carine CROCHET-CARMES, M. Christophe VOUTAZ, Mme Aurélie VUILLERMOZ, M. Pierre REBEIX, Mme Amélie VAN ETTINGER, M. Pascal BRUN.

**Excusés** : Mme Leila SMITH qui donne pouvoir à M. Christophe VOUTAZ.

**Absent** : M. Nicolas GRES, M. Guillaume PEREZ, Mme Jocelyne SCHWALLER, M. Bernd BECK.

Mme le Maire **EXPOSE** au Conseil Municipal que :

Dans le cadre du renouvellement du marché de fourniture et livraison de repas pour le restaurant scolaire et le centre de loisirs ainsi que le portage repas, une procédure adaptée ouverte conforme aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 3° du code de la commande publique a été lancée le 2 janvier 2023 par avis d'appel à concurrence dont la date limite de remise des offres avait été fixée au 23 janvier 2023 à midi.

Cette procédure concerne l'attribution d'un accord-cadre avec maximum. Le montant maximum annuel de commande est fixé à 126 600 € TTC. L'accord-cadre est passé pour une durée de 36 mois.

Un avis d'appel à la concurrence a été adressé pour publication à Usine Nouvelle, Marchés Online, et mis en ligne sur le site internet de la Mairie. Le dossier de consultation des entreprises était téléchargeable gratuitement sur le site des marchés publics <https://webmarche.adullact.org>.

2 candidats ont retiré le dossier de consultation, 2 offres sont parvenues dans les délais impartis. Les plis ont été ouverts et analysés en interne.

L'analyse des offres révèle que :

2 offres ont été déposées dans les délais impartis.

Au vu du rapport d'analyse des offres effectué, et du test des menus qui s'est déroulé en Mairie le 30/01/2023, il est proposé au conseil municipal d'attribuer l'accord-cadre à l'entreprise Bridon Distribution Gastronomie pour la solution variante (1 repas complet bio par semaine) :

- Tarif repas enfant : 3.40 euros HT
- Tarif portage repas : 8.03 euros HT

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**ATTRIBUE l'accord-cadre à l'entreprise BRIDON DISTRIBUTION GASTRONOMIE pour la solution variante bio.**

**AUTORISE Mme le Maire à signer l'accord-cadre mentionné ci-dessus et les pièces afférentes.**

Pour extrait conforme,  
Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que  
dessus.

**Isabelle PASSUELLO**

Maire d'Echenevex,

